



LEVALLOIS SOUS LE CHOC !

Édito : Le numéro 29 de votre magazine préféré sous le titre « **CINEMA PARADISO 2** » traitait d'une espèce protégée « *Les Exilés Fiscaux* ». L'actualité vient de lui donner raison en condamnant le Président de la « *Ligue de Protection des Exilés Fiscaux* » Patrick B. à 5 ans de prison ferme pour blanchiment aggravé de fraude fiscale avec mandat de dépôt immédiat et à dix ans d'inéligibilité. Il fallait que CHANTECLAIR poursuive son enquête.

Notre fidèle reporter est allé glisser un micro dans les couloirs du palais de justice.

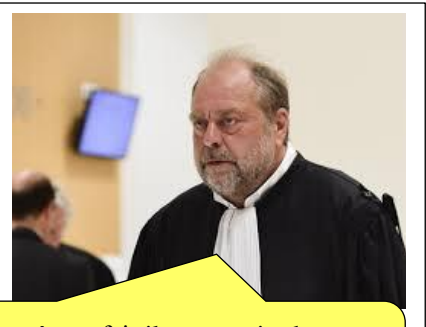
M'enfin, maître Durand-Moretto, qu'est-ce qu'il nous arrive ?



Ca, mon p'tit gars, fallait pas mettre les doigts dans le pot de confiture.



Je ne comprends pas Maître ! ne pas payer l'impôt ça n'est pas comme voler l'état. Je n'ai pas tapé dans la caisse ! Juste un petit manque à gagner de rien du tout. C'était presque un jeu. Regardez Trump, moins il en paie plus il est populaire.



Bien sûr, mais ce consentement à l'impôt ne fait-il pas partie du pacte républicain ? Les routes, les écoles, les hôpitaux et les services publics en général, ils sont payés par qui ? Pour un élu ça n'est pas un exemple.

Pour si peu ? Le Riad « Dar Gyucy » à Marrakech ? Il m'a été donné par deux hommes d'affaires en échange de quelques petits services à Levallois. La « Villa Pamplemousse » à Saint Martin ? Je ne sais même plus très bien à qui elle appartient. Peut-être à Isabelle qui l'aurait achetée avec un héritage. Quand nous allons là-bas, nous louons la « Villa Serena », elle appartient à... je ne sais pas non plus. Quant au « Moulin de Cossy » à Giverny, il n'est pas à nous mais à nos enfants. Pour le reste, juste un peu d'argent liquide qui me vient de mon pauvre père.



LEVALLOIS SOUS LE CHOC 2/2

Après l'incarcération immédiate à la sortie de l'audience de Patrick B, CHANTECLAIR a immédiatement dépêché son fidèle journaliste à LEVALLOIS-PERRET pour prendre le pouls de la population visiblement sous le choc...



A plus !...

Que pensez-vous de la condamnation de votre maire Monsieur Patrick B. ?



C'est un véritable scandale. C'est un très bon Maire. Et puis vous savez, tous ces petits arrangements avec le fisc tout le monde le fait. Regardez sur le marché, est-ce que vous croyez que tous les commerçants enregistrent tout ce qu'ils vendent ?...

Et vous Madame Isabelle B. vous avez également été condamnée, quel est votre avis ?



On nous a comparé aux Thénardier... c'est un peu excessif, on a pas vendu nos enfants quand même. D'ailleurs les Levalloisiens nous aiment bien, ils ont même lancé une cagnotte pour payer la caution de mon mari. Alors si c'est pas une preuve d'amour !



Il est gentil Monsieur B., il nous envoie toujours un colis à Noël, alors pour le consoler portez lui cette petite boîte de cassoulet pour améliorer son ordinaire.



A votre bon cœur....

Et surtout n'oubliez pas de déduire tout cela de vos impôts ... (humour) !

Rassurez-vous, l'espèce (voir l'édito) n'est pas morte. L'instinct de survie pousse parfois certaines tribus à faire des sacrifices pour se survivre....

Alors, bonne lecture et restez abonnés !